



### Les engagements des titulaires :

- + Réactivité du SAV
- + Evolutivité de l'environnement technologique incluse dans le marché
- + Mise à disposition des compétences métiers et techniques



SYSTÈME D'INFORMATION  
**PATRIMONIAL**

# Gérez efficacement votre patrimoine immobilier

Cet accord-cadre offre un choix de logiciels pour construire un référentiel fiable de votre parc immobilier et optimiser son utilisation.

## DES SOLUTIONS FAITES POUR VOUS

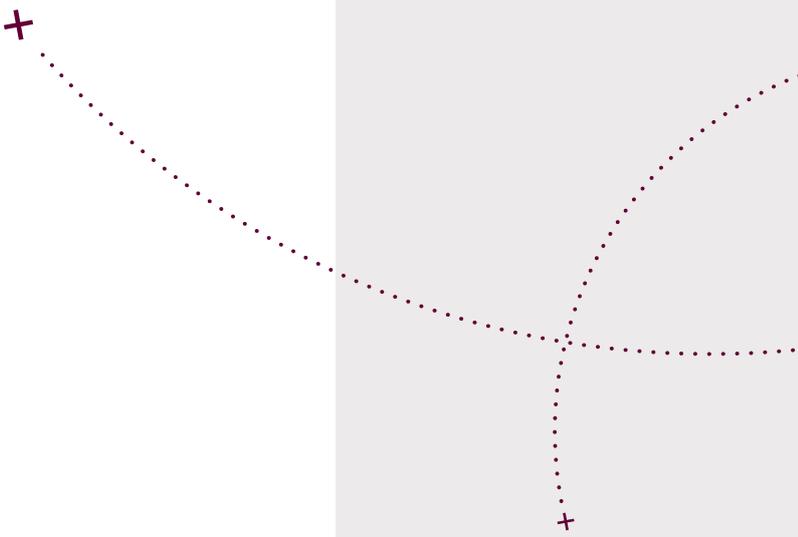
- + La prise en compte des besoins propres aux établissements de l'ESR
- + Un périmètre centré sur votre cœur de métier : référentiel patrimonial, base de données alphanumériques, gestion des plans, calcul des surfaces et requêtage des données
- + La volonté de respecter le Référentiel Général d'Interopérabilité (RGI) et les règles de sécurité informatique (ANSSI)

## UN GAIN DE TEMPS

- + 5 titulaires pré-sélectionnés
- + Une procédure de mise en concurrence pré-établie
- + Des délais de consultation et de notification réduits

## UNE OFFRE PERFORMANTE

- + Sécurisée par nos experts
- + Maîtrisée avec un suivi d'exécution de l'accord-cadre par un comité Amue – Etablissements
- + Garantie avec des économies d'échelle et des prix plafonds



## 5 TITULAIRES RETENUS :

- + Active 3D
- + Capgemini Technology Services
- + Labeo
- + Nemetschek
- + Planon Site Alpha

## LES DIFFÉRENTS POSTES DE L'ACCORD-CADRE

- + Licences
- + Installation
- + Formation des utilisateurs
- + Maintenance et assistance annuelle
- + Possibilité de recourir à un service de reprise et d'intégration des données patrimoniales existantes

### LES +++

#### Un apport indispensable en vue du pilotage :

- + Homogénéiser les données patrimoniales et les plans rattachés
- + Réaliser un suivi complet du cycle de vie des bâtiments
- + Fiabiliser la remontée de vos informations patrimoniales aux enquêtes des tutelles

Un projet à développer par un établissement, un groupement d'établissements ou une Comue.



## VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE ?

### *Pour télécharger*

- + Le mode opératoire de l'accord-cadre
- + Les pièces types du marché subséquent à utiliser
- + Les offres des titulaires

**Contactez**  
[pam@amue.fr](mailto:pam@amue.fr)

Accord-cadre conclu en 2015 par l'Amue pour une durée de 5 ans.

.....